

Un.e enseignant.e de tronc commun Processus de projet au XXIe siècle, analyse critique du système d'acteurs (h/f)



Recruteur

[Ecole Spéciale d'Architecture](#)

Secteur d'activité

[Enseignement supérieur](#)

Métier

[Enseignant.e](#)

Localisation

[Ile-de-France](#)

Type de contrat

CDD

Référence de l'offre

Candidature master - Processus

Début de parution

29/05/2024

[Postuler](#)

L'ESA recrute un enseignant de tronc commun

Niveau :

Master

Séminaire : Processus de projet au XXIe siècle, analyse critique du système d'acteurs

L'École spéciale d'architecture, créée en 1865, est la plus ancienne école d'architecture française. Doté d'un statut d'association reconnue d'utilité publique, cet établissement d'enseignement supérieur et de recherche délivre des diplômes : DESA Grade 1 équivalent au DEEA conférant le grade de Licence et DESA Grade 2

équivalent au DEA conférant le grade de Master, contrôlés par l'état et conformes au processus de Bologne.

Fidèle à sa tradition, l'ESA donne aux étudiants les compétences et les clés d'analyse d'une profession qui doit s'adapter en permanence à l'évolution des sociétés pour répondre à leurs besoins. L'enseignement, sans visée dogmatique, croise les savoirs constitutifs avec ceux que l'architecture doit intégrer aujourd'hui, comme l'importance des transitions écologiques et numériques, prises en compte par l'ESA dès les années 70.

La forte présence d'étudiants et d'enseignants internationaux ouvre l'ESA aux innovations et aux pratiques qui se mènent aujourd'hui sur tous les continents, et aux chemins qu'y emprunte l'architecture.

L'ESA accorde dans ses recrutements une attention particulière à la connaissance par les candidats(e)s du débat contemporain mondial, par leur pratique professionnelle et/ou leur expérience d'enseignant. Elle privilégie toute expérience de praticien-chercheur, en recherche appliquée ou en recherche- action, qui témoigne d'une capacité réflexive du candidat sur sa pratique professionnelle.

Le Master de l'ESA est organisé en trois Domaines d'études

- Transformer
- Réutiliser
- Expérimenter

Accompagnés d'enseignements transversaux et obligatoires :

- Construire au XXI^e siècle - The right tech in the right place
- Processus de projet au XXI^e siècle : analyse critique du système d'acteurs
- Formation à la recherche
- Pratiques et cultures numériques

L'ESA recrute pour la rentrée de septembre 2024 un(e) enseignant(e)-coordinateur en charge du cours-séminaire Processus de projet au XXI^e siècle : analyse critique du système d'acteurs

L'enseignant(e) sera disponible à partir du lundi 26 août 2024 pour les séminaires de rentrée.

Objet de la formation

Le cours-séminaire « Processus » aura pour objet de mener avec les étudiants en

Master une analyse

des systèmes professionnels d'acteurs qui déterminent les processus contemporains du projet d'architecture, de la conception à l'exécution.

Cette analyse critique permettra aux futurs praticiens de s'approprier les enjeux de ces systèmes avec

la distance requise pour s'y intégrer, les amender, contribuer à les transformer, par le développement

d'une posture issue d'une légitimité construite.

L'enseignement vise les apprentissages suivants :

- comprendre les enjeux d'une profession dont la position résulte d'une construction historique, et dont l'évolution est liée à celles de systèmes d'acteurs, de la construction à l'aménagement.
- mener une analyse selon les méthodologies des sciences sociales, à partir d'un panel de cas d'études,
- apprendre à construire, en regard du système d'acteurs de l'architecture et de ses enjeux contemporains, une réflexion et une posture critique autonome.

Le cours-séminaire devra être mené en pédagogie active - l'étudiant étant invité à exercer son jugement, collaborer, expérimenter, enquêter, arbitrer, s'organiser, etc.

Il sera organisé à partir d'interventions extérieures (chercheurs, praticiens, experts), coordonnées par

l'enseignant-coordonnateur, qui aura la charge de l'alignement pédagogique, de sa progression et de son évaluation.

Cet enseignement devra être mené en collaboration étroite avec les Domaines d'études et les autres cursus de tronc commun.

L'École spéciale d'architecture recrute un enseignant(e) en charge de la co-construction et de la coordination du cursus Processus, programmé durant le premier semestre du Master.

Le premier jour de cours du master se fera le lundi 2 septembre 2024 et l'enseignant(e) sera disponible à raison d'une demi-journée par semaine sur 12 à 14

semaines par semestre.

Le syllabus de l'enseignement devra être préparé avec l'équipe pédagogique en juillet 2024.

Formation

Enseignant-chercheur ou équivalent sur les systèmes d'acteurs de la profession d'architecte.

Les candidats à double parcours professionnel et académique (recherches en architecture, urbanisme...) sont les bienvenus.

Expérience pédagogique

Expérience confirmée de l'enseignement, en Europe et/ou à l'international

Capacité à travailler en équipe et à coordonner des expertises et interventions pluridisciplinaires,

Veille sur l'innovation (sociale, écologique, numérique processuelle) en France et dans le monde.

Capacité confirmée à enseigner à des étudiants issus de cultures de tous continents et de leurs

contextes de transformation des milieux habités.

Anglais niveau C1

L'enseignement est conduit sur 2 semestres :

- 20h en présence des étudiant.e.s (heures encadrées) pour le semestre 1 (M1S1),
2h par semaine sur

10 semaines – soit 1.5 ECTS

- 24h en présence des étudiant.e.s (heures encadrées) pour le semestre 2 (M2S1),
3h par semaine sur

8 semaines – soit 2 ECTS

Les heures d'enseignement supposent des heures induites de préparation de l'enseignement.

Le contrat et la rémunération seront négociés en fonction de l'expérience et des expertises de la personne recrutée.

Les contrats de travail de l'école sont encadrés par la convention collective de l'enseignement privé indépendant (JO du 25 octobre 2008).

Comment postuler ?

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires, merci d'envoyer un mail à :

candidature_esa@esa-paris.net .

La date limite d'envoi des candidatures est fixée au 9 juin, minuit.

Les entretiens oraux débuteront **le jeudi 13 juin matin.**

Les candidatures sont à envoyer à l'attention de la Direction de l'École spéciale d'architecture par email

sur candidature_esa@esa-paris.net avec la référence dans le titre de votre email

- Candidature master - Processus

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un CV complet ;
- Une lettre de motivation circonstanciée avec une proposition de syllabus
- Lettres de recommandation appréciées